

LE MAG CCLO

PATRIMOINE

Notre collectivité au service
de tous les patrimoines

N°2 OCT 2021

UNE APPLI
POUR LE
TERRITOIRE

p.16



Communauté
de communes
**LACQ
ORTHEZ**

Sommaire



DOSSIER

La CCLO au service de tous les patrimoines	p. 8
. Patrimoine historique	p.10
. Patrimoine industriel et insolite.....	p.12
. Patrimoine naturel.....	p.13
. Patrimoine bâti.....	p.14



Retour en images p.4



Commerce p.6



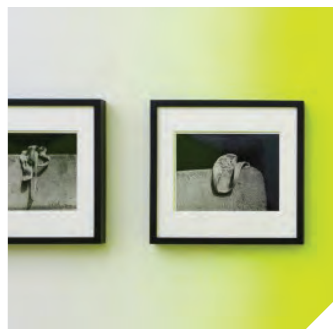
Le saviez-vous ? p.16



Travaux p.19



Le territoire a un incroyable talent
Verresatine p.20



Association du territoire
Image/Imatge p.21





À la découverte...
du service Plan local
de randonnées p.22



Les événements à ne pas manquer p.23

Directeur de la publication: Patrice LAURENT
Conception, réalisation et rédaction: Service communication CCLO
Création graphique: grafiklab.art
Photos/ visuels : CCLO • Sébastien Arnouts • Adrien Basse-Cathalinat • EPFL Béarn Pyrénées • Circuit Pau-Arnos • JagnaCIUCHTA_PRESS • CCI Pau-Béarn • DR

Impression: Imprimerie Germain - Mourenx. 
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.
Dépôt légal : à parution, octobre 2021 • ISSN 2779-5101 

Légende de couverture :
Chemstart'up, plateforme technologique à Lacq
- Extension pour trois sociétés en cours de construction.



Riches de nos patrimoines



Un territoire s'identifie le plus souvent à son patrimoine. Qu'il soit historique, naturel, bâti ou bien encore industriel, le patrimoine est pluriel.

Sans disposer de cette compétence, la CCLO n'en est pas moins active dans sa préservation, son développement et sa transmission.

Si l'engagement de la CCLO est visible sur des sites emblématiques, il l'est avec tout autant d'importance dans l'ensemble des communes du territoire via les fonds de concours.

Si l'été ne fut pas des plus ensoleillé, il n'a pas manqué d'être animé sur notre territoire. Nous avons eu l'honneur d'accueillir le 16 juillet dernier le Tour de France, parti de Mourenx et qui a traversé une partie de notre territoire rendant heureux tous ceux qui se trouvaient au bord des routes et valorisant, lui aussi, notre patrimoine.

L'été fut également l'occasion de voir nos marchés s'animer, avec les festi'marchés, les marchés nocturnes et les marchés des producteurs de Pays. Autant

d'animations réalisées par la communauté de communes.

Puisque l'information doit être accessible au plus grand nombre et doit s'adapter aux habitudes de chacun, la CCLO a décidé de se doter d'une appli mobile citoyenne. Celle-ci ne sera pas une reprise des informations présentes sur notre site Internet mais un véritable outil novateur à part entière et au service de l'usager. Si cette appli comportera des fonctionnalités classiques (agenda, annuaire...), elle offrira surtout des modules très innovants telle la fonction « Autour de moi » ou la « Gestion des déchets » (créée uniquement pour notre collectivité), le tout profitant de notre technicité en open-data.

Ce nouveau numéro de votre magazine communautaire revient sur tout cela et bien plus encore.

Je vous laisse le découvrir.

Patrice LAURENT

Président de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez

Retour en images



Le 16 juillet dernier, Mourenx était Ville-départ de la 19^e étape du Tour de France qui rejoignait Libourne. Après le traditionnel passage de la caravane, très apprécié par le public, le peloton s'est élancé depuis l'avenue Charles Moureu. Le signal de départ a été donné par le président de la CCLO, Patrice Laurent.

À cette occasion, la collectivité avait organisé une exposition retraçant l'histoire de la Grande Boucle sur notre territoire. L'événement était aussi l'occasion de valoriser les savoir-faire des entreprises locales qui travaillent sur les nouvelles technologies en matière de cyclisme.





La base de loisirs d'Orthez-Biron, toujours très prisée des estivants et lieu incontournable de vacances réussies sur notre territoire !



Les Festi'marchés ont été reconduits dans le cadre d'animations estivales sur les marchés hebdomadaires du territoire - ici à Mourenx.



Cet été, les trois éditions des marchés nocturnes à Orthez ont connu un franc succès.



Le déploiement de la fibre optique se poursuit - comme ici à Arthez-de-Béarn. Deux autres Nœuds de raccordement optique (NRO) ont été posés à Cardesse et Sallespisse.



Notre territoire compte deux nouveaux marchés hebdomadaires de plein vent à Puyoô le vendredi matin, et à Lucq-de-Béarn le dimanche matin - ici en photo.

Revitalisation des centres-villes

Le programme « Petites villes de demain »



Le Belvédère à Mourenx pourrait bénéficier du programme « Petites villes de demain »

Des projets d'envergure pour leurs centres-villes, les communes de Mourenx et d'Orthez n'en manquent pas ! Pour se donner les moyens de leurs ambitions, elles ont candidaté en septembre 2020, puis ont été sélectionnées, en décembre dernier, pour devenir des « Petites villes de demain » (PVD).

Ce dispositif, lancé par l'Etat, s'adresse aux villes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité territoriale, grâce aux services et équipements dont elles sont dotées. Mais ce sont aussi des villes qui peuvent montrer des signes de fragilité dans des périodes plus complexes, comme la crise sanitaire. En tout, 3 milliards d'euros sur 6 ans seront consacrés à plus d'un millier de villes françaises.

L'objectif est double : améliorer

le cadre de vie en milieu rural et redynamiser les centres-villes. Pour cela, tous les domaines concernés sont étudiés à la loupe : l'habitat, l'aménagement urbain, le commerce, les services, les mobilités, le patrimoine, le tourisme... Avec la convention d'adhésion au dispositif, signée en mai dernier, l'Etat et les partenaires du dispositif* apporteront aux deux principales communes du territoire et à la Communauté de Communes de Lacq-Orthez, pilote du projet, des soutiens à l'ingénierie et des financements sur les thématiques ciblées.

Des actions concrètes seront prochainement identifiées.

Des actions très concrètes devraient permettre à court et moyen terme d'améliorer l'attractivité des centres-villes de Mourenx et d'Orthez, de lutter

contre la vacance des logements et locaux commerciaux et artisanaux, de valoriser leur patrimoine bâti et de réhabiliter les friches urbaines existantes dans une perspective de mixité sociale, d'innovation et de développement durable.

Elles seront identifiées grâce à l'étude, financée par la CCLO et l'Etat dans le cadre du programme PVD. Celle-ci servira de « feuille de route » aux élus pour définir et hiérarchiser les projets d'aménagements à mener afin de répondre aux problématiques auxquelles sont confrontées leurs communes.

Quelques projets, déjà lancés ou à l'étude, participeront aussi à cette revitalisation :

- ▶ la création d'un pôle de santé mixte (public / privé) et de deux résidences intergénérationnelles à Mourenx,

Transformation numérique : la CCLO accompagne les commerçants

Dynamiser ses ventes grâce au commerce en ligne, se faire connaître via internet, être mieux référencé... : la CCLO propose aux commerçants et artisans de son territoire de les accompagner dans une démarche de transformation numérique.

Le numérique est au cœur des mutations tant de l'activité des commerçants que des pratiques de consommation. Ce phénomène a été amplifié par la crise du Covid-19, soulignant l'importance du numérique dans le maintien de l'activité des commerces.

Pour aider les entreprises du territoire à s'adapter à ces évolutions, la CCLO met en place un programme de sensibilisation, de formations, d'ateliers et d'aides financières avec trois grands objectifs : améliorer la gestion digitale et numérique des entreprises, générer du flux en boutique grâce au marketing digital, booster ses ventes grâce au e-commerce.

Le pilotage général du programme est assuré par la CCLO, qui aura un rôle de coordinateur et de facilitateur entre les différents acteurs intervenant dans le projet : réseau des pépinières d'entreprises, Cyber-base, Offices de commerce et de l'artisanat, associations de commerçants, CCI – CMA, organismes de formations. Ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique impulsée par le programme « Petites villes de demain » où il s'agit de redynamiser les centres-villes et centres-bourgs dont la vitalité est indispensable à tout bassin de vie.

- ▶ la réhabilitation du gymnase, la création de nouveaux locaux pour l'école de musique, la requalification de la place du Béarn ainsi que la réhabilitation du site du Belvédère à Mourenx,
- ▶ la transformation de la friche urbaine industrielle de la Saïca en pôle d'activités tertiaires et médicales à Orthez,
- ▶ la restauration de monuments classés et la requalification du théâtre Planté à Orthez.

Des aides pour les particuliers et les commerçants :

- ▶ des aides aux particuliers pour la réalisation de travaux de réhabilitation des façades à Orthez - un guichet unique les accompagne déjà dans leur projet de rénovation énergétique,
- ▶ des aides aux investissements en faveur des commerçants et artisans,
- ▶ la digitalisation, aussi bien pour les commerces (voir encart ci-contre) que pour les habitants, avec une application mobile de la ville les informant de l'actualité en temps réel.

Et bien sûr, des animations pour redonner vie aux cœurs de ville avec une programmation d'événements commerciaux et culturels.

Cette liste de projets, non exhaustive, contribuera à revitaliser les centres-villes de Mourenx et d'Orthez et à révéler ainsi tout leur potentiel.

* l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Banque des Territoires, Agence nationale de l'habitat (ANAH), CEREMA, Agence de la transition écologique (ADEME).

La rénovation du théâtre Francis Planté à Orthez est envisagée.



Dossier

PATRIMOINE

**Notre collectivité
au service de
tous les patrimoines**

La passerelle de la Saïca, en cours de rénovation .



Traverser le territoire de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez, c'est poser les yeux sur un patrimoine riche de sa diversité. Si cet héritage n'est pas une compétence de la collectivité, la CCLO œuvre quotidiennement via de nombreux secteurs, pour mettre en valeur, entretenir, et développer l'histoire, l'industrie, l'artisanat... Tous ces éléments bâtis, naturels ou insolites sont le ciment de notre communauté de communes.

Ce dossier vous propose de partir à la découverte des actions menées par votre collectivité au quotidien.

Patrimoine historique

En traversant le territoire, impossible de ne pas apercevoir les traces du riche héritage patrimonial de la CCLO. De nombreux travaux d'aménagement contribuent à la mise en valeur de l'architecture historique de nos communes.



Mise en valeur par l'éclairage du pont vieux d'Orthez.

Du travail paysager à l'entretien ou l'amélioration de l'éclairage pour mettre en valeur les monuments, en passant par la réhabilitation des bâtiments historiques, la CCLO agit au quotidien pour son patrimoine historique.

DE L'ENTRETIEN...

Même si la CCLO n'a pas de pôle patrimoine, elle contribue à sa mise en valeur, notamment par l'entretien paysager des abords des monuments ou de leurs jardins. C'est par exemple le cas à l'abbaye de Sauvelade, à la Commanderie de Lacommande, au château Moncade, à la maison Jeanne d'Albret ou au parc Gascoin... En plus de l'entretien de ces espaces verts, la CCLO a également aménagé un jardin médiéval aromatique pour l'hôtel de la Lune, à Orthez.

... À LA RÉNOVATION

De nombreux bâtiments historiques du territoire ont bénéficié du soutien de

la CCLO pour retrouver une seconde jeunesse. C'est le cas notamment de l'office de tourisme d'Orthez, dont le bâtiment actuel a été racheté à la ville en 2017. Il abritait auparavant « Le Cercle », où se réunissaient les notables de la ville. Réhabilité en 2018/2019, le bâtiment a retrouvé sa physionomie de l'époque.

De la même manière, la CCLO a contribué à la rénovation de la place Saint-Pierre, dont les travaux de restauration avaient donné lieu à des fouilles archéologiques minutieuses. Les vestiges d'une petite chapelle datée du XV^e siècle avaient ainsi pu être mis à jour, et le tracé du mur d'enceinte avait été retranscrit avec plus de précision par les chercheurs de l'institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP). Une fois les fouilles achevées, la place Saint-Pierre a été repavée et rénovée, permettant la valorisation de l'église du XII^e siècle du même nom.

REMETTRE L'ANCIEN EN VALEUR

Pour redonner de l'éclat aux bâtiments historiques, éléments essentiels de la mémoire commune du territoire, d'autres travaux ont été accompagnés par la CCLO. La collectivité a notamment apporté, en 2020, son soutien financier à l'éclairage d'un monument symbolique, le célèbre pont-vieux d'Orthez.

Autre exemple concret, en 2020, à Casteide-Cami, la CCLO a contribué à la rénovation du centre-bourg. La collectivité a participé au terrassement de la place de la mairie, ainsi qu'au renouvellement de l'éclairage public dans tout le centre et à la mise en lumière du monument aux morts, redonnant ainsi une attractivité inédite aux lieux, et une valorisation concrète de l'histoire du village.

Bibliothèque numérique : la mémoire du territoire accessible à tous

Conserver le patrimoine immatériel du territoire et mettre en valeur son histoire : c'est l'objectif de la bibliothèque numérique en cours de création par la CCLO. Cet outil, accessible à tous, du grand public jusqu'aux chercheurs, vise à rassembler sur un même site internet tous les supports concernant l'histoire du territoire.

UN OUTIL ÉVOLUTIF

Dans un premier temps, cette bibliothèque numérique rassemblera tous les documents permettant de retracer l'aventure humaine et industrielle de Mourenx et du bassin industriel de Lacq dès 1951. Articles, ouvrages, photos, témoignages de pionniers... seront ainsi accessibles à tous sur cette plateforme en ligne. D'autres thématiques viendront progressivement enrichir le contenu (numérisation de la presse ancienne d'Orthez, école de menuiserie de Monein...). À découvrir prochainement sur cc-lacqorthez.fr.

DISPARITION D'UN EMBLÈME

Parfois, malheureusement, le patrimoine ne peut rien contre les éléments.

La **tour de Sault-de-Navailles**, emblème médiéval du village, s'est effondrée dans la nuit du 31 janvier au 1^{er} février dernier, balayée par les fortes rafales de vent de la tempête Justine.

L'imposant édifice de 16 mètres de haut était le dernier vestige du château médiéval de Sault, inscrit aux monuments historiques depuis 1998. L'ancienne forteresse du XII^e siècle avait de par sa position stratégique subi de nombreux assauts aux XIII^e et XIV^e siècles.



Le pont de Lacq-Abidos : une nouvelle jeunesse

Depuis 1937, il a eu le temps de compter parmi les monuments des ponts et chaussées les plus notables du territoire. Ce pont suspendu, construit pour franchir le gave de Pau sur la départementale 31, a longtemps permis à ses usagers de gagner un temps précieux dans leurs trajets quotidiens. Mais la construction a souffert des assauts du temps. En

décembre 2019, c'est la tempête Fabien qui abîme encore un peu plus l'ouvrage.

13 MOIS DE TRAVAUX

Depuis le mois de juillet, des travaux ont débuté et le pont est fermé à la circulation. Ce chantier sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental 64, qui doit s'achever en août 2022, a

pour objectif de sécuriser, réhabiliter et moderniser cet ouvrage d'art. À cette occasion, le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement Gave et Baïse remplacera ses réseaux existants. Pour mettre en valeur ce patrimoine, une mise en lumière de l'ouvrage est également prévue. L'ensemble des commerces et entreprises de cet axe routier restent accessibles.



Patrimoine industriel et insolite

Lorsque l'on parle de la CCLO, c'est souvent pour mettre en avant la richesse entrepreneuriale du territoire. La collectivité travaille à la mise en valeur de cette particularité, mais aussi de plus en plus, à son renouvellement.

S'il est d'usage de définir la CCLO par son bassin industriel, il est moins évident d'en observer les aspects patrimoniaux. Pourtant, ils sont suivis de près par la collectivité qui travaille à leur mise en valeur.

LA SAÏCA, UNE REQUALIFICATION EN COURS

Dans le cadre de l'acquisition par la CCLO de l'ensemble immobilier bâti à usage industriel, qui formait l'ancienne Papeterie des Gaves à Orthez, s'est imposée la nécessité de poursuivre les efforts de la communauté de communes en matière de résorption des friches industrielles. Cette friche, qui comprend l'île du Pesqué, à proximité immédiate du centre-ville et de la gare ferroviaire constitue un site stratégique d'entrée de ville. La passerelle qui permet de franchir le gave est en cours de réhabilitation pour permettre la circulation des piétons et des cyclistes.

Le projet de requalification de cette friche, porté par la CCLO, doit permettre l'implantation d'activités tertiaires sur la partie constructible du site (environ 2 hectares) et la protection et la mise en valeur des espaces naturels et des berges du gave (9 hectares inconstructibles).

Trois partis pris d'aménagement ont été retenus : une intégration maximale de la zone dans son environnement, la mise en œuvre d'un programme de qualité, le développement d'une zone d'activités à vocation tertiaire

avec le respect des principes du développement durable. La CCLO entend ainsi préserver et valoriser les espaces naturels et les berges du gave, rétablir un lien entre les deux rives grâce à la réhabilitation de la passerelle, mais aussi travailler sur l'urbanisme du site. Le choix architectural et urbanistique maintiendra un caractère paysager fort. Le projet final tient donc compte de ces objectifs majeurs pour participer à la diversification économique, à la reconversion de cet ancien site industriel et à la préservation d'emplois.



Monsieur Monde relooké pour le Tour... puis revégétalisé !

La sculpture insolite du rond-point Monsieur Monde s'est refait une beauté à l'occasion du passage du tour de France. Votre service espaces verts a en effet recouvert l'œuvre d'Hervé Di Rosa avec les 4 maillots du tour : le jaune de leader, le maillot vert du meilleur sprinter, le maillot à pois du meilleur grimpeur et le maillot blanc du meilleur jeune du classement de la Grande Boucle. Le tout en laissant bien apparent l'éternel sourire de la structure !

Sa remise en végétalisation a été amorcée depuis, en septembre. Nos agents ont procédé à la mise en place d'éléments grillagés et d'une toile d'ombrage, la réalisation d'un réseau d'arrosage automatique intégré, le remplissage en terreau horticole, et la plantation de sédums (plantes grasses).

Patrimoine naturel

Impossible de limiter la CCLO à sa seule richesse historique ou industrielle. Le patrimoine de notre territoire s'appuie aussi sur une écodiversité qui y rend la vie quotidienne toujours plus agréable.

Si la diversité naturelle de la CCLO n'est plus à prouver, elle n'est pas toujours connue avec précision de ses habitants. La collectivité travaille tous les jours pour mettre en valeur cette richesse verte, trait d'union de ses 61 communes.

LA TRAME VERTE ET BLEUE

La biodiversité fait la qualité de nos cadres de vie. Pourtant, 18% des espèces ont disparu en France car leurs habitats sont menacés par les activités humaines. Enrayer cette érosion, voilà l'enjeu de la trame verte et bleue. Son principe consiste à reconnecter certains espaces naturels entre eux, pour permettre aux espèces de se déplacer et d'accomplir leurs cycles de vie. Retenue par la région Nouvelle-Aquitaine pour mener ce projet sur son territoire, la CCLO a réalisé un état des lieux. Après la consultation des communes et la rédaction d'un plan d'actions en 2021, la trame devrait prendre forme en 2022. Plusieurs objectifs sont poursuivis : connaître la biodiversité, protéger et gérer un réseau d'espaces naturels, valoriser le patrimoine écologique, et accompagner les politiques et les acteurs du territoire en ce sens.

LA BASE DE LOISIRS

Les agents de la collectivité sont présents toute l'année pour faire de ce site un lieu agréable pour ses usagers. Concrètement, la CCLO s'occupe sur place de la tonte et du broyage des grands espaces, la taille des haies, l'entretien du patrimoine arboré (élagage, abattage, essouchage...), l'entretien du lac et le nettoyage du bassin filtrant. La CCLO gère aussi les travaux d'amélioration du cadre naturel,



l'étude et la création des aménagements paysagers, les études d'embellissement et d'installation d'équipements qui augmentent le niveau d'accueil des usagers de la base de loisirs.

LA VÉLOROUTE

L'intercommunalité est traversée par la Véloroute 81, qui relie l'océan Atlantique à la Méditerranée. Cela représente 50 km d'itinéraire sur notre territoire, dont 12 km de voies vertes. 9,5 sont déjà en service au centre de Mourenx, au lac de Biron et au centre d'Orthez.

Avec le concours technique et financier de la CCLO, le département réalise actuellement 2,5 km de voies vertes supplémentaires. Des travaux de sécurisation du passage dans l'ancien tunnel ferroviaire entre Bellocq et Salies-de-Béarn ont lieu. La réhabilitation de l'ouvrage est quasiment terminée. L'éclairage est en court d'installation et sera achevé dans le courant de l'été 2022.

Un autre chantier a lieu sur les communes de Bézingrand et Pardies, avec la sécurisation de la traversée de la RD 281. L'Europe et la région Nouvelle-Aquitaine participent financièrement à la réalisation de l'ensemble de ces opérations.

Planter des arbres avec les enfants

Le service espace verts de la CCLO mène des projets d'aménagement pédagogiques avec les communes qui le souhaitent. A Urdès (photo ci-dessous) et Lacq, le service est intervenu pour la plantation d'arbres fruitiers : présentation dans les classes, préparation du terrain et plantation avec les enfants des écoles...

La CCLO a pris en charge toute l'assistance technique et réalise le suivi et l'entretien des végétaux plantés et du terrain. Deux projets similaires sont prévus cette année à Abidos et Mourenx.



Le saviez-vous ?

► Une partie de la commune de **Lucq-de-Béarn** est désormais **classée en zone de montagne** (4 508 hectares sur 4 877 au total). Ce classement a un impact favorable pour la commune (dotation d'Etat plus importante) et ses agriculteurs (indemnités liées au handicap naturel).

Patrimoine bâti

De nombreuses rénovations ont été engagées sur le territoire avec la participation de la CCLO, grâce aux fonds de concours.

Cette année, la CCLO achève le règlement des fonds de concours lancés en 2014. En sept ans, la collectivité a soutenu les mairies sur de nombreux projets. On vous explique comment fonctionne ce soutien financier, non négligeable pour l'embellissement et l'entretien des communes du territoire.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les fonds de concours ont pour objet de financer la réalisation des équipements de superstructure et d'infrastructure.

D'une durée de sept ans (la période 2014-2021 s'achève), plusieurs projets peuvent bénéficier du fonds, à condition de rester dans l'enveloppe attribuée à chaque commune. Les montants initiaux attribués sont définis par « strate démographique » et sont ensuite pondérés par la richesse et l'effort fiscal de la commune. Sur le territoire de la CCLO, la majorité des communes a une part forfaitaire de 100 000 €, un montant minimum assuré. À titre d'exemple, Mourenx a une part

forfaitaire en fonction de son nombre d'habitants, de 300 000 €, à laquelle on rajoute une part pondérée de 224 000 €.

DES EXEMPLES D'ATTRIBUTION

De la rénovation du logement communal de Cardesse à la construction d'un city-stade et d'une aire de jeux à Salles-Mongiscard, en passant par la belle création de la salle des fêtes de Parbayse, les manières d'utiliser les fonds de concours varient selon les communes. Car si la loi en limite l'usage, le panel de possibilités pour les mairies de la collectivité est assez large. En 2021, il a par exemple été constaté une nette augmentation des dossiers concernant la sécurité incendie, dont la mise en conformité est souvent coûteuse pour les communes.

Les projets d'investissement des communes pourront de nouveau être éligibles via un nouveau programme de fonds de concours dès 2022, reconduit dans les mêmes conditions.

■ Décryptage

Les fonds de concours, qu'est-ce que c'est ?

Créés par la loi du 6 juin 1843, ce sont d'abord des concours financiers transmis par des personnes privées à l'Etat.

Sous la V^e République, l'ordonnance du 2 janvier 1959 codifie les lois de finances et les fonds de concours. Ce mode de coopération financière, de solidarité territoriale, est versé par un Établissement public de coopération intercommunale, comme la CCLO, à une ou plusieurs de ses communes membres, pour aider à la réalisation d'un équipement. Pour être attribué, il doit avoir donné lieu à des délibérations concordantes, adoptées à la majorité des membres votants du conseil communautaire. Une seule limite : le fonds de concours ne peut être supérieur à la participation de la commune dans l'opération.

■ En chiffres

1 320 000 €

Montant des fonds de concours qui ont été alloués aux communes dans le cadre des fonds de concours 2021.

10 191 804 €

Montant des fonds de concours qui ont été alloués aux communes depuis le début de l'exercice, à savoir sur la période 2014-2021.



À Parbayse, les fonds de concours ont permis la réalisation d'une nouvelle salle des fêtes.



FAIRE



**GUICHET
HABITAT ÉNERGIE**
Communauté de Communes de Lacq-Orthez

Requalification de l'habitat : la phase opérationnelle est lancée

La CCLO travaille à faire revivre les centres-villes et centres-bourgs de son territoire. Plusieurs opérations ont été lancées en ce sens, dont l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) d'Orthez et le programme d'intérêt général (PIG) « Bien chez soi ».

L'OPAH-RU D'ORTHEZ, UNE DYNAMIQUE GLOBALE

Ce projet transversal doit servir à faire front à un constat : malgré les nombreux services qu'offre la commune, 16% des logements du centre-ville sont inoccupés. L'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), le Département et bien sûr, la CCLO, se sont mobilisés pour redynamiser l'attractivité du cœur de ville orthézien. La collectivité en maître d'ouvrage sur cette opération de cinq ans, entend aider les propriétaires à rénover leurs logements pour améliorer grandement la qualité de vie.

Pour ces travaux, trois types de projets pourront être pris en compte :

- ▶ la rénovation énergétique,
- ▶ l'adaptation à la mobilité réduite,

- ▶ la rénovation plus large, pour en finir avec les habitats dégradés.

Cette opération a bien sûr le soutien de la ville d'Orthez mais sensibilise aussi d'autres acteurs de terrain : les opérateurs sociaux, les agences immobilières, qui pourront relayer l'information auprès des publics concernés. Cet accompagnement technique et financier sera effectué par un opérateur, ALTAIR, qui a été mandaté par la CCLO. En tout, ce sont 3 millions d'euros d'aides qui sont prévues, financées par l'Etat, l'Anah, le département, la CCLO et la ville, pour mettre ce projet en action. Lancée en août 2021, la phase opérationnelle de l'OPAH-RU doit donc favoriser la lutte contre les logements vacants, redonner de l'attractivité à la ville, tout en préservant ses qualités patrimoniales. Mais ce ne sont pas les seules actions menées sur le territoire en faveur de la requalification de l'habitat privé.

LE RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT « BIEN CHEZ SOI »

Les aides pour la rénovation qui s'appliquent déjà aux 61 communes de la CCLO sont renouvelées. Pour rappel, tout le territoire intercommunal

est soumis, dans le cadre de ce PIG au même régime d'aides (avec une animation renforcée pour le cœur de ville d'Orthez, où les problématiques sont plus nombreuses). Le tout s'applique également pour cinq ans. Rappelons également que le PIG « Bien chez soi », relancé par le Département, répond à des conditions d'éligibilité : occupation du logement à titre de résidence principale par le propriétaire ou son locataire, réalisation des travaux par des professionnels du bâtiment (fourniture et pose) et conditions de ressources pour les occupants, en fonction du revenu fiscal de référence.

Enfin n'oubliez pas : quels que soient vos revenus ou votre projet, le « Guichet Habitat Énergie » de la CCLO vous oriente toujours vers le dispositif d'aide et d'accompagnement qui sera le plus adapté à vos besoins.

■ Contacts

Guichet Habitat Énergie

habitat-energie@cc-lacqorthez.fr
05 59 60 48 49

La CCLO lance son appli !

LA CCLO POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE !

La CCLO s'inscrit dans une démarche d'innovation et lance un nouveau service, où l'utilisateur est placé au cœur de l'organisation. Objectif : simplifier et faciliter toutes les démarches du quotidien.

La collectivité poursuit sa volonté d'offrir à ses usagers plus de services publics en ligne. C'est toute l'offre de l'intercommunalité qui se retrouve numérisée : les équipements, les loisirs... Progressivement, d'autres services en ligne seront amenés à se développer via l'application mobile, comme la prise de rendez-vous ou la simplification des démarches administratives.



« MA CCLO » : UNE APPLI QUI COMMUNIQUE, UNE APPLI QUI INFORME

Vous voulez connaître le calendrier de ramassage des déchets ? L'appli vous répond. Des envies de balades ? Toute la liste des randonnées du territoire est accessible depuis votre smartphone. Des idées de sorties ? L'agenda recense l'ensemble des animations du territoire. Besoin de connaître le point de départ et/ou d'arrivée du transport à la demande Mobilacq le plus proche de vous ? La cartographie interactive le fait pour vous ! Sans oublier l'annuaire présent dans l'application, où vous pourrez accéder à de nombreuses informations sur les services : description, site internet, canal de contact par téléphone ou mail, et même un raccourci qui indique le trajet pour se rendre au point recherché.

Ce nouveau support numérique s'adresse à un panel large d'utilisateurs : les habitants du territoire bien sûr, mais aussi les usagers des services de la CCLO et les acteurs économiques, culturels, associatifs... du territoire. Retrouvez toutes les informations de la collectivité et les démarches nécessaires à un quotidien facilité en un clic !

L'application est complémentaire au site internet de la collectivité, pour apporter un réel confort de communication et d'information aux usagers. Ce support est d'ores et déjà disponible sur les plateformes de téléchargement Google Play et Apple Store.

Le saviez-vous ?

AIDE AUX ÉTUDIANTS 2021-2022

Vous êtes étudiant ? Bénéficiez d'une aide allant jusqu'à 400 euros ! Cette aide s'adresse aux étudiants habitant le territoire de la CCLO (ou dont les parents résident sur le territoire, s'ils sont sous le même foyer fiscal).

Comment obtenir l'aide ?

Pour en bénéficier, l'étudiant doit déposer une demande auprès de la CCLO d'ici le 31 mars 2022. Le dossier est disponible en téléchargement sur cc-lacqorthez.fr rubrique Vivre et Habiter > Enseignement.

En savoir plus : 05.59.60.95 48
m-goncalves@cc-lacqorthez.fr



ÉTUDE DE SANTÉ DÉCLARÉE

Dans le cadre de ses différentes enquêtes de santé, Santé publique France va mener une étude de santé déclarée auprès des riverains du bassin de Lacq. Des ateliers citoyens seront organisés dès novembre 2021 pour préparer cette enquête qui couvre tout le territoire de Lacq-Orthez (et au-delà).

Pour en savoir plus ou pour témoigner et faire part de votre expérience de vie locale pour co-construire cette enquête :
contact@planetecitoyenne.fr
01 80 05 16 02

MOBILITÉ

Dans le cadre de son projet de territoire et du plan climat air énergie territorial (PCAET), la CCLO accorde une réflexion toute particulière aux questions de mobilité. L'ensemble des acteurs locaux, associatifs, de l'emploi, du social et de l'insertion sont réunis sur le sujet. Un plan de mobilité simplifié a été proposé pour contribuer au droit au transport pour tous.

Les grandes orientations :

- la coordination des acteurs du territoire pour une meilleure information commune,
- l'accompagnement et la sensibilisation des usagers via des ateliers, vers des pratiques plus vertueuses,
- le développement de nouvelles offres de transports (optimisation des services existants, covoiturage, création de services innovants de transports d'utilité sociale, transport solidaire, bénévoles...),
- l'aménagement de l'intermodalité avec des solutions pour le dernier kilomètre en articulant différents modes de déplacements autour des pôles de services, des centres bourgs ou des gares.

Le plan, validé en conseil communautaire du 22 mars 2021, est dans sa phase opérationnelle avec le lancement de plusieurs actions. Elles sont portées par la CCLO, par la région Nouvelle-Aquitaine, par les acteurs locaux (l'association Ciel, le transport solidaire du centre social et culturel de Monein, le collectif citoyen de Labastide-Cézéracq). D'autres initiatives partenariales sont en préparation pour cet automne.

GESTION DES DÉCHETS

Voici quelques chiffres et bilans de nos productions de « déchets » en 2020 .

- Par rapport à 2019, les habitants du territoire ont diminué leur production d'ordures ménagères. On en compte 193 kg par habitant. Une baisse de 2%, que la CCLO espère améliorer dans les années à venir.
- Au niveau des emballages, le chiffre reste stable entre 2019 et 2020 : 79 kg par habitant.
- L'an passé, près de 4 300 tonnes de déchets verts ont été déposées dans les 7 déchetteries du territoire, ce qui équivaut à 80 kg par habitant, et par an. Ces déchets sont ensuite transformés en compost pour être utilisés en amendement de terres de culture.
- 329 composteurs individuels ont été distribués en 2020 : demandez le vôtre dans la déchetterie la plus proche de chez vous !



Si le tri reste important, le recyclage et la réduction des déchets le sont également. Le service déchets organise de nombreuses manifestations pour sensibiliser aux bons gestes. Retrouvez toutes les informations sur l'agenda de la CCLO, ou sur la rubrique dédiée sur cc-lacqorthez.fr.

Le saviez-vous ?

L'ESAT DE BAIGTS-DE-BÉARN SE MODERNISE

L'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) Bellevue, implanté à Baigts-de-Béarn, s'est vu proposer un soutien à l'investissement immobilier nécessaire à son développement, via l'Association départementale des parents et amis des personnes handicapées mentales (ADAPEI 64) dont il dépend. L'établissement est spécialisé dans l'abattage, conserverie, découpe, conditionnement, stockage et commercialisation de volailles.

Ce site, qui a pour vocation de faire accéder des personnes en situation de handicap à une vie sociale et professionnelle grâce à une structure et des conditions de travail aménagés, pourra se moderniser et améliorer de façon très significative sa productivité et sa compétitivité. La surface de production sera doublée grâce à la construction d'un bâtiment neuf, moderne, aux nouvelles normes, sécurisé, et moins énergivore.

La CCLO accompagne ce projet et a voté lors de son conseil communautaire du 28 juin dernier l'octroi d'une aide de 100 000 €, à laquelle pourrait venir s'ajouter une aide du même montant de la part du Département 64.

COSMEFAB : DES COSMÉTIQUES BIO À MOURENX

La société Cosmefab a repris les rênes de l'usine SFFC (Société Française de Fabrication de Cosmétiques) de Mourenx.

Elle fabrique des produits cosmétiques bio, certifiés Ecocert, très divers (crèmes solaires, soins bébé, shampoings, crèmes pour le corps... notamment pour les laboratoires Biarritz).

Cosmefab prévoit le maintien des 23 emplois existants puis des recrutements, pour atteindre un effectif de 30 à 40 personnes d'ici trois ans.

La Chambre de commerce et d'industrie Pau Béarn et la Communauté de communes de Lacq-Orthez ont participé activement à l'implantation de cette nouvelle société sur le territoire à travers le dispositif « Invest in Pau Pyrénées ».

Cette installation répond également à un des enjeux majeurs du territoire : encourager les projets respectueux de l'environnement.



CÔTÉ PÉPINIÈRES

Le réseau des pépinières d'entreprises de la CCLO a vocation à accueillir et à accompagner les jeunes entreprises pour favoriser leur développement. Le territoire compte 4 pépinières à Arthez-de-Béarn, Artix, Biron-Orthez et Monein, qui hébergent 21 entreprises et 57 personnes.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, l'architecte d'intérieur Mickael Cortinhas s'est installé au sein de la pépinière d'entreprises intercommunale d'Artix.



Diplômé du studio des Arts et Déco après une formation au sein de la Fédération compagnonnique des Métiers du Bâtiment, il a créé sa structure d'architecte d'intérieur et maître d'œuvre en 2017 : Archi M. Fort d'une expérience de quatre années, Mickael Cortinhas a pu allier technicité et connaissances spécifiques à son secteur d'activité.

Il conçoit ou restructure des espaces adaptés à votre lieu de vie. Du réaménagement d'une cuisine à la réhabilitation complète d'une habitation, il accompagne ses clients de la conception des plans à la réalisation des travaux, en passant par la consultation des entreprises sous-traitantes. N'attendez plus pour venir le rencontrer dans son tout nouveau bureau à la pépinière d'Artix !

Pour plus d'informations : 05 59 53 99 99

L'aménagement du territoire

De nouveaux ateliers pour les services techniques d'Orthez

À Orthez, après la fusion de la Communauté de Communes de Lacq avec celle du Canton d'Orthez et la commune isolée de Bellocq, ce ne sont plus 10, mais 57 agents qui composent les rangs des équipes techniques implantées sur le site du Pesqué.

Des aménagements intérieurs ont été réalisés mais ne rendent pas la situation actuelle satisfaisante pour le travail des agents. La proximité avec les riverains du secteur peut provoquer des nuisances pour le voisinage, les surfaces de stockage sont trop exigües, il subsiste un risque d'accident au niveau des stationnements, et les vestiaires ne sont pas adaptés pour l'accueil des 57 agents. Malgré des arbitrages sur la réduction des besoins évoqués par

chaque service, il était compliqué de faire entrer un programme de 7 300 m² dans un espace disponible de 4 470 m². D'autre part, une opération de désamiantage, de démolition puis de reconstruction aurait coûté cher et impliquait de trouver une zone disponible pour déménager les équipes et leurs matériels pour toute la durée des travaux.

Pour assurer plus de sécurité et de meilleures conditions de travail aux agents de la CCLO, la construction d'un nouveau centre technique intercommunal à Orthez a été proposée. Ce nouveau bâtiment devrait s'installer d'ici 2023, sur la parcelle cadastrée BS 35, d'une superficie de 8 291 m² située à proximité du rond-point du Portugal sur la RD9.

La propriétaire, la SARL Foncière de France et Lapierre, a proposé la cession de la parcelle au prix de 50 000 € HT, soit 6 €/m².

Un prix justifié par la limitation des possibilités de construction sur place, au vu de la nature du classement de la parcelle, et par le fait que 1 580 m² de la parcelle sont situés en zone orange du PPRI (plan de prévention des risques inondation).

Avec cette acquisition foncière comprise dans l'opération, le montant total de l'opération a été estimé à 1 900 000 € TTC.

Les travaux se dérouleront en 2021 et 2022.

Création d'un giratoire à Orthez



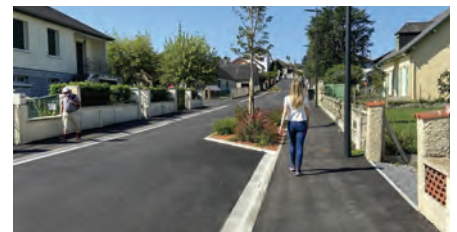
Autrefois régie par des feux tricolores, l'intersection entre les avenues Francis Jammes, Adrien Planté et le boulevard Charles de Gaulle se transforme en carrefour giratoire. Les travaux, qui ont débuté cet été, sont sur le point de s'achever. Ils ont d'abord consisté à s'occuper du réseau des eaux usées. Le remplacement du réseau d'eau potable a ensuite été effectué, avant un travail en surface consistant en l'aménagement de la voirie, le revêtement et l'installation des bordures et de l'éclairage public.

Pour l'ensemble de cet aménagement routier, la CCLO, maître d'ouvrage a financé l'opération à hauteur de 200 000 €, avec une aide du Département 64 de 83 140 €.

Autres réalisations de 2021

► Monein :

- Réfection des réseaux, aménagement de voirie (trottoirs, stationnement) et réfection de la chaussée - rue Marca.



► Loubieng :

- Dans le cadre des travaux menés par le Département 64 sur la RD 947 (liaison Orthez-Oloron), aménagements (élargissement et mise en double sens) d'une voie communale (rue de l'Église) emmenant en cœur de bourg.

► Pardies :

- Création d'un cheminement piétonnier - rue Henri IV.

Le territoire a un incroyable talent...

Verresatine

créateur de verres d'exception, de Hagetaubin à Hollywood



Familiale et internationale, industrielle et artisanale, l'entreprise verrière fait fi des contradictions. Depuis 2002, elle conquiert les marchés mondiaux du luxe, du cinéma et de l'industrie, par son savoir-faire de haute volée mis au point ici, à Hagetaubin. Rencontre avec le chef de tribu de cette histoire à succès.

Au bout du chemin de Pintou, Christian Buée nous accueille dans la firme familiale. A taille humaine, entourée de champs, elle est faite d'entreprises complémentaires, créées au fil des ans par les membres de la famille. A l'origine, Christian, souffleur de verre aux 30 ans de métier, décide de quitter la région parisienne pour se lancer dans le négoce verrier à Hagetaubin. Coup de cœur de vacances, un lopin de terre et sa béarnaise deviennent le siège de Verrehaget en 2002. Cinq ans plus tard, son fils Yoann, souffleur de verre également, rejoint l'aventure et crée Verresatine, spécialisée dans la fabrication. L'entreprise grandissant, Christiane, la mère, se lance dans sa restructuration comptable. Elle est enfin rejointe par leur fille Sandra,

chargée du marketing et de l'e-commerce. Entre-temps, trois jeunes gens des environs ont été embauchés. Voilà l'équipe au complet.

UNE AFFAIRE DE TRANSMISSIONS

La clé du succès ? Allier la qualité de l'artisanat à la performance de l'industrie. « *Et cibler les marchés de niche, qui exigent beaucoup de technicité, ajoute Christian. En 2018, l'acquisition d'un tour automatique unique au monde, imaginé par Yoann, a marqué un tournant [auquel la CCLO a contribué financièrement]. Il permet de reproduire en série les gestes du souffleur de verre.* »

Irremplaçable, mais irreproductible à l'identique, le savoir-faire manuel est programmé dans la machine, au cas par cas. Dans l'atelier, tout le monde souffle, mais parfois, seul Christian a la technique particulière pour créer une pièce. « *Alors les jeunes me filment avec leur téléphone et ils traduisent ça en programme automatique, sourit le maître verrier. Ces connaissances, je les ai apprises sur le tas, par passion du verre. Quand on se dit que non, là ce n'est pas possible, aucun*

verre ne peut tenir à telle chaleur, on découvre finalement le saphir, qui résiste à 5000°C. Les possibilités sont immenses. Et tous les secteurs, toutes les entreprises ont besoin d'un bout de verre quelque part. »

DU MÉDICAL AU DESIGN

De fait, l'entreprise hagetaubinoise compte aujourd'hui quelque 2000 clients dans des domaines aussi variés que le médical, l'électronique, l'aéronautique... « *Notre marché emblématique reste l'éclairage des studios de cinéma et de télévision. Chaque mois, nous expédions entre 100 et 400 « chaussettes » de verre qui coupent les rayonnements des lampes à quartz sans baisser leur intensité, pour le confort des acteurs.* »

Sollicitée par le CNRS, le monde du luxe ou l'armée, Verresatine crée parfois des œuvres de designers d'exception : le prototype d'un célèbre trophée de la musique, une horloge en verre d'une illustre cristallerie, un plafond en tubes de verre, créant une vague de lumière...

À total contrepied de la délocalisation !

Coup de projecteur sur...

Image/Imatge

Consacré à « la promotion et à la diffusion de l'image contemporaine », le centre d'art Image/Imatge est installé au coeur de la ville d'Orthez. Sa directrice, Cécile Archambault, présente ce site majeur du patrimoine artistique contemporain.

C'est quoi Image/Imatge ?

C'est un lieu où l'on peut découvrir des expositions d'artistes contemporains, qui s'intéressent à la photographie ou à l'image contemporaine. C'est aussi un lieu vivant dans lequel nous proposons des ateliers, des projections, des conférences, des concerts ou des performances... De multiples projets sont également menés à l'extérieur avec des partenaires du territoire et des publics très variés.

Quel est le but recherché par le centre d'art ?

Notre mission est double : nous apportons notre soutien à des artistes en leur donnant les moyens de produire de nouvelles œuvres, en les accompagnant dans leur projet et en diffusant leur travail. Et nous développons aussi un large programme de sensibilisation à l'art à destination de tous les publics.

Pourquoi avoir choisi ce territoire pour votre implantation ?

L'histoire du centre d'art débute dans les années 80 à l'initiative de citoyens et citoyennes qui s'intéressaient à l'image, fixe ou en mouvement. Au départ c'était un festival, «Les rencontres photographiques»,. Ce projet s'est progressivement transformé en lieu d'exposition ouvert toute l'année. Il émane du territoire et de l'éducation populaire, il est attaché au fait de s'adresser à tous les publics. Le fait d'être éloigné des grands centres urbains ne permet pas

toujours d'accéder à des propositions artistiques ou culturelles, d'où l'importance de lieux comme le nôtre. L'art contemporain a toute sa place ici, car si nos propositions peuvent parfois paraître étranges ou atypiques, elles permettent de déplacer nos regards vers d'autres horizons... image/imatge est là pour favoriser la curiosité, l'échange et l'ouverture.

Le territoire vous influence-t-il ?

Oui, bien sûr et nous interagissons continuellement avec celui-ci, notamment à travers les projets de médiation que nous menons toute l'année avec les établissements scolaires, les maisons de retraites, les hôpitaux... Ils permettent de mettre en relation des artistes avec des publics variés. Il arrive aussi que le territoire lui-même inspire les artistes que nous invitons...

C'est le cas de votre prochaine exposition ?

Oui, l'artiste Sébastien Rémy s'intéresse au lieu dans lequel le centre d'art est implanté (un ancien cinéma). Son exposition, s'appelle « Histoire d'une histoire d'ombres ». Il s'appuie sur des témoignages de personnes qui ont connu ce cinéma, qui en ont fait l'usage, mais aussi sur des savoir-faire locaux, comme les tissages Moutet pour la réalisation de cette exposition.

Comment Image/Imatge envisage l'avenir ?

La crise sanitaire nous a amené à repenser certaines choses, de constater que les projets

en lien avec les publics n'étaient pas assez connus. On travaille à rendre nos projets plus visibles, dans des formes de présentation différentes. On essaie aussi d'être plus présent dans l'espace public. Cela prend du temps, mais on travaille à ancrer toujours un peu plus notre centre d'art sur le territoire.

En savoir plus

► Prochains événements :

«Histoire d'une histoire d'ombres [nos si calmes week-ends]», résidence de Sébastien Rémy, jusqu'au 31 octobre.

► Contacts :

3 rue de Billère, 64300 Orthez
05 59 69 41 12
info@image-imatge.org



Le centre d'art Image/Imatge à Orthez accueille des expositions et des résidences d'artistes pour promouvoir l'art contemporain sur notre territoire.

À la découverte...

Le service Plan local de randonnées vous fait découvrir le patrimoine du territoire à travers 60 sentiers



Quelle meilleure manière pour découvrir le territoire que de partir en balade ? Le service Plan local de randonnées (PLR) travaille à rendre votre expérience la plus enrichissante possible.

Le service tourisme dispose de deux agents pour la gestion quotidienne du PLR. Elles s'assurent de l'entretien des sites de randonnées et répondent aux problèmes signalés, soit par les usagers, soit par les communes : arbres tombés, passerelles abîmées, chemins dégradés, débordement de végétation... Leur mission consiste aussi à suivre le balisage, confié en grande partie à une association d'insertion. Pour certains autres chemins, elles assurent elles-mêmes le balisage. Elles assurent enfin l'animation pédagogique des sentiers d'interprétation et s'occupent de l'organisation de tous les événements propres aux chemins de randonnée du territoire.

En 2022, le PLR évolue !

En avril dernier, la commission développement économique a décidé de proposer une révision du PLR dès 2022.

Depuis quelques mois, plusieurs

communes de la CCLO ont souhaité revoir ou créer des boucles, en phase avec des suggestions émises également par le service tourisme.

La crise sanitaire et les restrictions de déplacement ont amené les habitants comme les touristes à revoir leur manière d'envisager les loisirs. Ils se tournent beaucoup plus vers du tourisme durable, où les chemins de randonnées tiennent une place importante. Il a donc été jugé utile de s'adapter à cette nouvelle demande. Déjà refondus en 2011, la fusion des communautés de communes de 2014 a entraîné une fusion des deux topoguides des précédents territoires, et une harmonisation de la signalisation / signalétique.

Le nouveau projet envisagé devra répondre aux préconisations techniques de la charte départementale de la randonnée. La politique départementale se veut sélective, ciblée, et resserrée autour d'interventions qui permettront la mise en place d'une offre de randonnée de qualité.

Méthodologie proposée pour un projet de révision

► 2021 : sondage auprès des communes

Carte d'identité

- Pôle développement économique
- Nombre d'agents : 2

667 km

de parcours pédestres / VTT

60

sentiers entretenus

110

panneaux d'information et d'interprétation

209

poteaux à lames directionnelles

pour savoir si elles ont des projets ou des souhaits de modification.

► 2022 : consultation pour retenir un maître d'œuvre pour la réalisation d'une étude de faisabilité et suivi des travaux.

► Fin 2022 – début 2023 : travaux d'ouverture de sentier, terrassement, débroussaillage ; balisage, pose de mobiliers ; fourniture et pose de mobiliers, signalétique et petits équipements ; passerelles en bois...

► 2023 : réalisation du topoguide.

Contacts

Service Plan local de randonnées

tourisme@cc-lacqorthes.fr

Tél. : 05 59 60 55 06

Agenda


UN ÉVÈNEMENT MONDIAL AU CIRCUIT PAU-ARNOS !


Avis aux amateurs de sport automobile ! Le circuit d'Arnos a été retenu par la Fédération Internationale Automobile pour accueillir les 16 et 17 octobre prochains, deux manches de la coupe du monde de voitures de tourisme (FIA WTCR). Compétition internationalement reconnue, la formule évolue et sera tout à fait à son aise sur notre territoire puisque le circuit accueillera également sur ses 3,030 kilomètres de piste la course française de PURE ETCR, c'est-à-dire la course de voitures de tourisme 100% électriques d'Eurosport Events.



Retrouvez toutes les informations sur cet événement mondial du sport automobile sur :
▶ cc-lacqorthez.fr et fia.wtcr.com

Contacts CCLO

 Hôtel de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez
Rond-point des Chênes - BP 73
64150 MOURENIX

 05 59 60 03 46

 contact@cc-lacqorthez.fr

 www.cc-lacqorthez.fr

 @CCLacqOrthez

 Communauté de Communes de Lacq-Orthez

Adishatz !

LA CCLO VALORISE LE BÉARNAIS À L'ENTRÉE DE SES COMMUNES

En 2019, la CCLO a proposé aux 61 municipalités de son territoire de donner leur avis sur l'installation de panneaux en langue française et béarnaise pour l'entrée de leurs communes respectives.

51 communes ont donné leur accord, dont 6 qui avaient déjà installé ce type de panneaux. Les 45 autres villages favorables au projet ont donc été eux aussi pourvus du même type de signalisation. La collectivité entend ainsi confirmer son engagement dans la promotion de la langue béarnaise. L'idée est inscrite dans le schéma d'aménagement linguistique « Iniciativa », lancé en 2005 et renouvelé en 2020. Le projet est soutenu par le Département des Pyrénées-Atlantiques, et représente une valorisation visible et concrète de la langue régionale, encore peu fréquente en Béarn. L'initiative est accompagnée d'autres actions d'animations et de communication ayant pour objectif de partager les richesses de ce patrimoine linguistique vivant.

LA CCLO QUE HÈ VÀLER LO BEARNÉS A L'ENTRADA DE LAS SOAS COMUNAS

En 2019, la CCLO que perpauasè a las 61 municipalitats deu son territòri de balhar lo lor avis cap a l'installacion de panèus en lengas francesa e bearnesa entà l'entrada de las loas comunas respectivas.

51 comunas que balhèn lo lor acòrd, dont 6 qui avèn dejà installat aquera traca de panèus. Los 45 autas vilatges favorables au projècte qu'estón donc eths tanben provedits d'aqueth tipe de senhalizacion. La collectivitats que vòu atau assolidar loson engatjament en la promocion de la lenga bearnesa. L'idea qu'ei inscruita dens l'esquema d'amainatjament lingüistic « Iniciativa », aviat en 2005 e renovelat en 2020. Lo projècte qu'ei sostienut peu departament deus Pirenèus Atlanticas, e qu'arrepresenta ua valorizacion vededera e concrèta de la lenga regionau, enquèra chic frequenta en Bearn. L'iniciativa qu'ei acompanhada d'autas accions d'animacion e de comunicacion qui an com l'objectiu de partatjar las riquessas d'aqueth patrimòni lingüistic viu.



LA CCLO LANCE SON APPLI !



- Abidos
- Abos
- Argagnon
- Arnos
- Arthez-de-Béarn
- Artix
- Baigts-de-Béarn
- Balansun
- Bellocq
- Bézingrand
- Biron
- Bonnut
- Boumourt
- Cardesse
- Casteide-Cami
- Casteide-Candau
- Castétis
- Castetner
- Castillon-d'Arthez
- Cescau
- Cuqueron
- Doazon
- Hagetaubin
- Laà-Mondrans
- Labastide-Cézéracq
- Labastide-Monréjeau
- Labeyrie
- Lacadée
- Lacommande
- Lacq
- Lagor
- Lahourcade
- Lanneplà
- Loubieng
- Lucq-de-Béarn
- Maslacq
- Mesplède
- Monein
- Mont-Arance-Gouze-Lendresse
- Mourenx
- Noguères
- Orthez - Sainte-Suzanne
- Os-Marsillon
- Ozenx-Montestrucq
- Parbayse
- Pardies
- Puyoô
- Ramous
- Saint-Boès
- Saint-Girons-en-Béarn
- Saint-Médard
- Salles-Mongiscard
- Sallespisse
- Sarpourenx
- Sault-de-Navailles
- Sauvelade
- Serres-Sainte-Marie
- Tarsacq
- Urdès
- Viellenave-d'Arthez
- Vielleségure

Téléchargez dès maintenant
votre appli **MA CCLO**

Disponible sur
 **Google Play**

Disponible sur
 **App Store**

cc-loco@rthez.fr



Communauté
de communes
LACQ ■
ORTHEZ